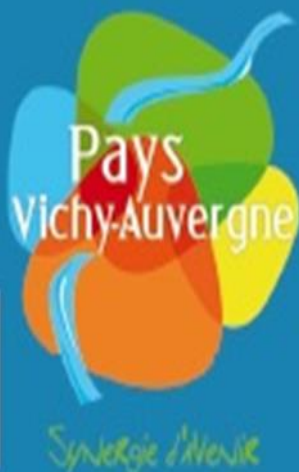




Pays Vichy-Auvergne

# Rapport d'activité

# 2015



## Bilan d'activité 2015

### **I. Fonctionnement du Pays**

#### ***Equipe décisionnaire***

##### **Composition du Bureau :**

- M. SZYPULA Président,
- M. MAQUIN, 1° Vice-Président
- M. LYAN, 2° Vice-Président
- M. FERRIERE, 3° Vice-Président
- M. DUBOISSET, Trésorier
- M. BERRAT, Secrétaire
- Mme Michèle Berthier, Secrétaire adjointe.

Pour faire vivre le Pays, un bureau composé de l'ensemble des territoires se réunit en moyenne une fois par mois pour prendre les décisions nécessaires et faire le point sur l'avancement des travaux. Ce bureau est relayé par un conseil d'administration qui lui se réunit en moyenne trois fois par an afin de prendre les grandes décisions stratégiques.

Il convient de souligner le consensus qui s'exprime à présent dans toutes les décisions qui ont pu être prises tant par le bureau que pour le conseil d'administration.

#### ***Equipe Technique***

- Direction de l'association, mobilisation de l'équipe en place sur les projets en cours M. Stéphane ZAPATA (80% Pays et 20% Leader en 2015), 2016 : 80% Pays et 20% Leader sur jusqu'au 30 juin 2016 et ensuite temps plein coordination-animation Leader)
- Chargé de Mission Leader : M. Florentin GEORGESCU (animation Leader TP)
- Chargé de mission au Pays jusqu'au 31 mars 2016) : M. Jean-Denis Faure (animation Leader TP)
- Gestionnaire Leader : Mlle Estèle RIVAL jusqu'au 28 septembre 2016

#### **Missions**

- Coordination des politiques du Pays : Politique d'accueil, schéma culturel, schéma de santé, schéma de développement touristique
- Préparation des Conseils d'administration de l'association : ordre du jour, conventions
- Organisation des réunions d'équipes régulières
- Négociation des conventions liées au projet

#### ***Lien avec les EPCI***

- Point régulier avec les EPCI sur l'avancement des actions inscrites dans le Contrat Auvergne+, programme Leader
- Rencontres régulières avec les techniciens des EPCI sur thématiques diverses (1 tous les 3 mois en moyenne) :
- Participations aux réunions organisées par les EPCI sur les thématiques de dimension « Pays » et pour tous autres sujets où le Pays est sollicité : demande des EPCI, communes, Consulaires, institutionnels divers.

## **II. Stratégie du Pays soutenue par le dispositif financier Contrat Auvergne +**

### **A) Contrat Auvergne + Nouvelle génération**

En mars, avril, les échanges ont eu lieu avec la Région sur le volet stratégique et ingénierie du futur Contrat Auvergne+. Ce qui avait été recherché et privilégié était l'articulation avec les fonds Leader.

Signature du contrat auvergne + 3<sup>o</sup> génération **en octobre 2015**

Participation aux réunions de présentation organisées par le Conseil régional d'Auvergne.

Présentation et discussion avec techniciens des EPCI sur projets contractualisés.

Rencontre de l'exécutif des EPCI, Présidents, VP, et maires pour présenter le fonctionnement du Pays aux nouvelles équipes, discuter des projets, échanger sur les programmes envisagés Leader et Contrat Auvergne+ 3<sup>o</sup> génération.

Différents comités techniques organisés par les EPCI ont associé le Pays sur la mise en œuvre de leurs opérations.

### ***Politique culturelle de Pays***

Il est à noter que l'animation du volet culturel sur l'année 2015 a été assurée par le Directeur en raison de l'absence de la chargée de mission culturel.

Participation aux réunions de travail avec les associations culturelles, les compagnies professionnelles

Nouvelle composition du Conseil Culturel Territorial : Elargissement de la commission à d'autres acteurs. L'originalité réside dans l'association d'élus, et de professionnels de la Culture.

L'objet de CCT est de procéder à l'examen le plus neutre possible des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil régional.

Une sélection des dossiers est faite et proposée avec arguments au service culturel de la Région pour un soutien en commission permanente.

Le CCT est saisi à deux moments :

- **à l'automne** lors du lancement de **l'appel à projets sur l'évènementiel** : le cahier des charges est bâti en lien avec les CCT et diffusé par tous les médias régionaux et locaux. Le CCT se réunit en début d'année pour examiner les dossiers, les analyser et bâtir une grille de sélection. Des auditions sont prévues si nécessaires des porteurs de projets.
- **Au printemps** pour la **sélection des projets opérationnels** : ces projets visent à accompagner plutôt des projets structurants pour la pratique culturelle et qui s'inscrivent dans le schéma culturel : public cible, mutualisation de moyens, diffusion sur le territoire

Suivi des dossiers culturels inscrits auprès de la Région pour demande de subvention.

### ***Volet évènementiel en 2015***

Appel à projets sur les projets culturels 2016, lancement en octobre de l'appel à projet à l'échelle du Pays sur la base du cahier des charges travaillé avec le service culturel de la Région en octobre 2015

Etablissement d'une grille d'analyse pour sélectionner les dossiers.

### ***Schéma de développement touristique : Volet Pleine nature***

Sur l'année 2015, poursuite du travail dans le cadre du volet Station Pleine Nature du Pays Vichy-Auvergne, avec les deux SMAT Montagne Bourbonnaise et Val de Sioule, le CREPS et des associations locales tournées vers ces activités.

Préparation des fiches actions dans le contrat auvergne + et le programme Leader.

## *Etude Tiers lieux*

Le Contrat Auvergne + 3<sup>o</sup> génération, avait retenu la réalisation d'une étude visant à définir les lieux d'installation de Tiers lieux sur le territoire et de voir quelle organisation pouvait exister entre eux.

Un cahier des charges a été défini sur le dernier trimestre 2015 en lien avec les EPCI, le Conseil d'administration.

Une consultation et une audition ont été faites afin de sélectionner le cabinet le mieux outillé pour intervenir sur le Pays.

## *Schéma de service – Coordination santé*



Grâce au diagnostic et au programme territorial de santé datant de 2012, le **Contrat Local de Santé d'Orientation** a été signé entre le Pays Vichy Auvergne et l'Agence Régionale de Santé fin 2013.

Sur la fin d'année 2015, la démarche développée a permis d'avancer avec l'ARS. Il a été acté le recours à un professionnel qui serait recruté plutôt par la Mutualité Française que le Pays.

Plusieurs réunions ont été organisées avec l'ARS et la Mutualité pour envisager la poursuite de l'action de coordination sur le Pays.

## *Du FISAC Pays à l'Opération Programmée de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat*

Des premières réunions de travail ont été menées avec les techniciens pour amorcer le travail courant 2015. Un cahier des charges pour une étude Pays avait été réalisé.

Cette réflexion a été reprise en partie par l'étude FISAC qui a été réalisée en janvier 2016 sur les EPCI du Donjon et de Lapalisse. Le résultat de cette candidature est attendu pour cet automne.

Pour le Pays, au vu du retard pris dans la mise en œuvre des outils financiers leader, il n'est pas possible de porter financièrement cette étude sur l'année 2016.

### *Etat d'avancement*

- Inscription de la démarche dans le futur programme leader : fiche action retenue
- Mobilisation des partenaires : EPCI, consulaires
- Préparation du projet pour début 2017 si les outils financiers leader sont prêts au dernier trimestre 2016
- Lancement de l'étude premier semestre 2017

## *Accueil d'actifs*

En 2012 et 2013, le Pays a choisi de développer l'attractivité du territoire en développant une politique volontariste d'accueil en lien avec les initiatives du Conseil général et de l'ARDTA.

Cette opération a eu des difficultés de mise en œuvre en raison de la déclinaison par le département de l'Allier de son schéma départemental d'accueil.

Pour 2015, le Pays n'a pas souhaité porter en son nom propre une démarche de politique d'accueil en actant que la proximité pour ce genre de politique est une nécessité. Aussi, deux EPCI ont répondu à l'appel à projet du POMAC dédié à la politique d'accueil : Sioule-Colette et Boubles et la





Communauté de communes de Donjon Val Libre.

Leurs candidatures ont été déposées en lien avec le Pays et des axes Pays ont été inscrits dans leurs plans de développement.

#### **Etat d'avancement**

- Relation avec les institutions
- Préparation de journées de sensibilisation des acteurs élus, économiques à cette politique d'accueil : soirées débat, éducteur sur Bourbon l'Archambault
- Déplacement programmé pour aller voir l'expérience internet « Acheteraupuy » pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs, nouvelles pratiques

#### **Filière équine Equus Vichy-Auvergne**

Suite à l'abandon du dossier de Plateforme équine sur le site du domaine de la Cour, il y a eu une volonté poursuivre la démarche de mobilisation et de coordination des acteurs engagés.

Courant 2015 :

Mobilisation des acteurs autour d'un regroupement sous une structure collective Equus Vichy-Auvergne à partir du Stade Equestre du Sichon afin d'en faire un Pôle d'excellence structurant.

Dans le cadre du projet Equus Vichy-Auvergne, de nombreuses réunions préparatoires ont été organisées associant les principaux acteurs de la filière.

L'association a été installée à l'automne 2015.

#### **Etat d'avancement**

- Journées équestres de Vichy-Gallop Allier : Organisation du symposium européen sur la diffusion des recherches équinnes en octobre 2015 au Stade Equestre du Sichon.
- Réflexion autour du devenir du Stade Equestre du Sichon.

#### **Laboratoire des Usages Numériques**

Une grande partie du travail a été également consacrée à l'intégration du volet numérique dans ce contrat qui était la grande priorité régionale. La Région a financé l'accompagnement d'un cabinet pour nous accompagner dans la définition d'un Laboratoire des Usages Numériques. Une mobilisation des acteurs et un rendu a été fait avec des orientations.

**Thème général: Comment le numérique peut-il contribuer à dynamiser l'économie du pays et l'attractivité du territoire vichy-auvergne?**

#### **3 Questions étaient posées**

1 Comment le numérique peut-il renforcer l'attractivité du territoire ? Réflexion autour de la notion de tiers lieux et des services à y associer (développer l'accueil de nouveaux actifs, favoriser l'implantation d'activités nouvelles et animer le territoire).

2 Quels outils numériques /dispositifs à mettre en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat? Devraient émerger des idées type création d'un livinglab commerçants/artisans, centres de ressources, concours, Hacklab, plateforme de crowdfunding....

3 Comment les outils numériques peuvent-ils valoriser les points forts économiques du territoire ?

Le LUN du Pays Vichy-Auvergne a réuni une trentaine de participants, élus et techniciens de collectivités, responsables économiques, résidents, citoyens, venus échanger autour du **numérique au service de l'attractivité du territoire**, en vue de faire émerger des idées, attentes, besoins, actions etc. qui valideront l'adéquation entre les projets retenus, les spécificités du territoire et les attentes du terrain.

## ***Les projets numériques du territoire inscrits dans le cadre du Contrat Auvergne + 3<sup>e</sup> Génération***

### **A. E-éducation**

La mise en place d'écoles numériques et activités péri et extra scolaires au bénéfice des jeunes est une ambition de la Communauté de Communes

L'objectif est avant tout de favoriser l'élévation du niveau de formation de tous les jeunes : offrir aux jeunes les meilleures chances d'accéder au savoir via des outils modernes de communication.

Il s'agit de l'achat de vidéoprojecteurs, d'**environnement numérique de travail**, de **tablettes, ordinateurs portables**...

- ❖ E-éducation, EPCI Limagne Bords Allier.
- ❖ E-éducation, EPCI Sioule, Colettes et Boule.

### **B. Tiers lieux, espaces de coworking et télétravail**

- ❖ Etudes sur les Tiers lieux, Pays Vichy-Auvergne.

Le projet consiste à étudier les conditions de faisabilité de ces nouveaux lieux, voir leur conditions de fonctionnement, leur maillage pour assurer une couverture optimale en s'appuyant principalement sur **Maison des services-bibliothèque-troisième lieu, EPCI Coteaux de Randan**.

### **C. Economie sociale et solidaire**

- ❖ Mise en œuvre du Pôle Territorial de l'ESS, Pays Vichy-Auvergne.

Depuis mi-2013, la CRESS en lien avec le Parc du Livradois-Forez et le Pays Vichy-Auvergne expérimente une démarche de faisabilité d'un Pôle Territorial de l'ESS. Le projet porte sur le soutien au financement d'un poste partagé avec le Livradois-forez (2 mi-temps).

**Le numérique est au cœur de la démarche**, réseau, financement, gouvernance.

### **D. Economie**

- ❖ Etude positionnement économique des bourgs centres, Pays Vichy-Auvergne.

Une étude préalable sera menée sur chacun des pôles commerciaux et artisanaux du territoire afin de redéfinir la fonction commerciale, artisanale et de service, les démarches collectives à mener, les réaménagements urbains liés à la fonction commerciale, artisanale et de service.

L'étude permettra aux acteurs économiques d'**utiliser davantage le numérique** pour rechercher de nouvelles clientèles.

### **E. E-tourisme**

- ❖ Valorisation de l'offre touristique du territoire, EPCI Sioule, Colettes et Boule.

L'objectif serait de rendre visible et lisible notre offre touristique en rendant accessible via des outils numériques des données valorisant nos sites et services touristiques.

Ce travail doit permettre de garantir l'opportunité de développer et de promouvoir une **application pour smartphones et tablettes** afin de permettre la découverte de circuits touristiques thématiques clé en main destinés à valoriser les ressources patrimoniales, l'offre touristiques en matière d'activités, d'hébergement, de restauration et d'artisanat local sur le territoire pour contribuer à son attractivité et à son développement économique. Cette démarche vise à :

- faire un état des lieux ;
- définir et structurer une offre de « circuits » touristiques clé en main ;
- choisir le ou les outil(s) le(s) plus pertinent(s), réaliser le traitement graphique des données (conception) et la réalisation des pages territoire de l'application en elle-même ;
- promouvoir/communiquer sur l'outil.

### **F. Mobilité**

- ❖ Etude éco-mobilité, EPCI du Bassin de Gannat et Ebreuil.

Cette étude doit permettre de garantir l'opportunité de structurer et de promouvoir une offre de

mobilité durable sur le territoire s'intégrant dans les réalités de déplacements par rapport à la notion de bassin de vie (diagnostic de l'existant, identification des pratiques et besoins des populations,...) et d'étudier les modalités opérationnelles de mise en œuvre de cette offre en étudiant la faisabilité technique et économique des scénarii qui auront été retenus (type de transport, intermodalité, **e-mobilité**).

## **G. Culture**

### ❖ Centre d'arts numériques à Contigny, EPCI en Pays Saint-Pourcinois.

Il s'agit de valoriser le patrimoine culturel et naturel grâce au numérique : Mettre à disposition des moyens multimédias et audiovisuels afin de développer différents projets culturels innovants (photos, vidéos, musique, lecture, concert .... numériques) avec une participation et une implication des scolaires, associations et grand public. Le site retenu est une maison bourbonnaise du 16<sup>e</sup> siècle à Contigny qui sera réhabilitée.

### ❖ Historial Paysan Soldat à Fleuriel, EPCI en Pays Saint-Pourcinois.

L'historial du Paysan soldat à Fleuriel ouvrira en novembre 2015. C'est une structure à vocation scientifique, culturelle et touristique où seront présentées des collections venant de dons et/ou mises à disposition. Ces pièces jalonnent l'histoire des deux guerres mondiales mais débordent aussi sur les prémices de 1870 et évoquent des événements de l'Entre-deux-Guerres.

Divers **outils interactifs** (tablettes, applications ...) seront mis en place pour utiliser les ressources de l'historial (transmission de la mémoire) lors des visites du site et à distance.

## **H. E-administration**

### ❖ E-administration : Mairies et intercommunalité numériques, EPCI Limagne Bords d'Allier.

Il s'agit de mettre en place un **système complet de dématérialisation** à partir du portail limagne-bords-allier.org afin de développer l'administration électronique et de simplifier la relation numérique à l'utilisateur. La mise en place d'un **SIG** (Système d'Information Géographique) au niveau intercommunal est également prévu en vue notamment de l'exercice des nouvelles compétences (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations par exemple).

## **I. Sport**

### ❖ Piste de trot et nouvelles technologies, EPCI Vichy Val d'Allier.

Actuellement, l'hippodrome de Vichy-Bellerives fait partie de la partie supérieure des hippodromes français (250). L'objectif est d'être dans le top 20 au niveau national et dans le top 10 en Europe.

Le projet comprend deux actions :

- la réalisation d'une piste de trot innovante et d'exception sur 1300 m ;
- la réalisation d'un **site internet, billetterie en ligne, régie video HD, réseau wifi**.

### ❖ Etude de marché et de (re)positionnement des équipements sportifs, Pays Vichy-Auvergne.

Aujourd'hui le sport est considéré comme le premier moteur d'attractivité de l'agglomération, ce qui nous conduit tout naturellement à nous interroger sur l'avenir de notre « plateau d'économie sportive » tant d'un point de vue technique que fonctionnel. Aussi, proposons-nous de réaliser une étude de grande envergure sur deux volets complémentaires : un volet sur le positionnement et un volet patrimonial.

Cette étude vise à **développer les usages numériques et les pratiques innovantes** dans le cadre d'une politique sportive résolument tournée vers l'innovation et le développement touristique.

## **J. Système d'information géographique**

### ❖ Réalisation d'un SIG de Pays, Pays Vichy-Auvergne.

Le projet consiste à **renforcer un service existant de SIG** (Système d'Information Géographique), celui de l'agglomération, par l'**acquisition de données** complémentaires, l'acquisition de **matériels complémentaires** et le renforcement d'un poste dédié au service des communautés de communes et du Pays.

Ce nouveau service se fera en articulation avec le CRAIG (Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique) et les services existants sur le Pays. Dans le cadre des démarches liées à l'urbanisme, il pourra être fait appel à des prestataires extérieurs pour élaborer les outils nécessaires qui seront à disposition des territoires.

## **K. Stratégie numérique**

### **❖ Schéma de développement du numérique, Pays Vichy-Auvergne.**

Le Pays souhaite se doter d'une vision à moyen/long terme de la **couverture numérique** de son territoire dans le but de structurer une action publique dans le temps, en lien avec les initiatives privées, et celles des collectivités et de l'État. Il souhaite doter le territoire d'éléments forts en termes d'**espaces stratégiques numériques** et négocier avec les opérateurs de téléphonie pour assurer une itinérance.

## **L. La libération des données publiques (Open Data)**

Toutes les communautés de communes qui composent le Pays Vichy-Auvergne se sont engagées dans un processus de libération de données publiques.

L'Open Data est la libération de données publiques, produites ou collectées par un État, une collectivité territoriale, un organe parapublic ou un organisme privé dans le cadre de leurs activités de service public. Ces données sont mises en ligne sous format brut, c'est-à-dire non interprétées, de manière à ce qu'elles soient accessibles, exploitables et réutilisables librement, gratuitement et facilement par des tiers.

La libération des données publiques favorise ainsi la création d'un écosystème dont l'action de chaque composante contribue à valoriser et dynamiser le territoire et à faire de chaque acteur un promoteur du territoire :

- les citoyens et les touristes peuvent trouver des informations, les compléter et les enrichir ;
- les chercheurs et les journalistes peuvent alimenter des études et des publications ;
- les développeurs et les startups peuvent inventer des services à valeur ajoutée autour de ces données.

Les données libérées prochainement par le Pays et l'ensemble des communautés de communes sont :

Territoire	Données libérées
<b>Bassin de Gannat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Aires d'accueil des Gens du Voyages</li> <li>❖ Points de collectes des déchets</li> <li>❖ Localisation des défibrillateurs</li> <li>❖ Structures d'accueil pour la petite enfance</li> <li>❖ Fiscalité locale</li> </ul>
<b>Coteaux de Randan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Localisation des défibrillateurs.</li> <li>❖ Liste des bâtiments accessibles PMR (personne à mobilité réduite)</li> <li>❖ Structures d'accueil petite enfance et enfance</li> <li>❖ Taxes locales / Budgets / Conseil d'administration</li> <li>❖ Aire d'accueil des gens du voyage (localisation, nombre d'emplacements)</li> </ul>
<b>Limagne Bords Allier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Annuaire des élus</li> <li>❖ Localisation des principaux équipements publics</li> <li>❖ Structures d'accueil petite enfance et enfance</li> <li>❖ Taxes locales</li> <li>❖ Budgets</li> </ul>
<b>Montagne Bourbonnaise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Localisation des défibrillateurs</li> <li>❖ Taux d'imposition locaux de la Communauté de Communes</li> <li>❖ Localisation des équipements intercommunaux publics</li> <li>❖ Liste des marchés publics</li> <li>❖ Budget annuel de la CCMB (principal et annexes)</li> </ul>
<b>Nord Limagne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Marchés publics</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Liste des défibrillateurs</li> <li>❖ Structures d'accueil enfance / petite enfance</li> <li>❖ Taxes intercommunales</li> <li>❖ Lieux de lecture publique</li> </ul>
<b>Pays de Lapalisse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Liste des marchés publics</li> <li>❖ Points de collecte des déchets</li> <li>❖ Lieux d'implantation des défibrillateurs</li> <li>❖ Liste des structures petite enfance et enfance</li> <li>❖ Données budgétaires.</li> </ul>
<b>Pays Saint-Pourcinois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Liste des zones d'activités communautaires</li> <li>❖ Liste des établissements scolaires</li> <li>❖ Liste des accueils de loisirs communautaires</li> <li>❖ Liste des mairies</li> <li>❖ Liste des sites sportifs et de loisirs</li> </ul>
<b>Sioule, Colettes et Bouble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Les marchés publics de la collectivité</li> <li>❖ Le budget annuel</li> <li>❖ La fiscalité locale</li> <li>❖ Les structures enfance et jeunesse</li> <li>❖ Localisation des défibrillateurs sur le territoire</li> </ul>
<b>Vareennes Forterre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Annuaires des élus</li> <li>❖ Fréquentation office de tourisme</li> <li>❖ Taxes communautaires</li> <li>❖ Fréquentation pôle petite enfance</li> <li>❖ Liste des services publics communautaires</li> </ul>
<b>Le Donjon Val Libre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Emplacements des défibrillateurs</li> <li>❖ Liste des marchés publics</li> <li>❖ Taxes fiscales intercommunales</li> <li>❖ Budget</li> <li>❖ Annuaires des élus</li> </ul>
<b>Vichy Val d'Allier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Liste des Marchés Publics</li> <li>❖ Réseau de Bus et points d'arrêts</li> <li>❖ Chemins de randonnées</li> <li>❖ Localisation des déchetteries</li> <li>❖ Localisation des conteneurs à verre</li> </ul>
<b>Pays Vichy-Auvergne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Liste des projets soutenus par le programme leader 2015-2020.</li> </ul>

## B) Etat d'avancement 2016 des actions Pays

### Points essentiels pour l'année 2016 en cours

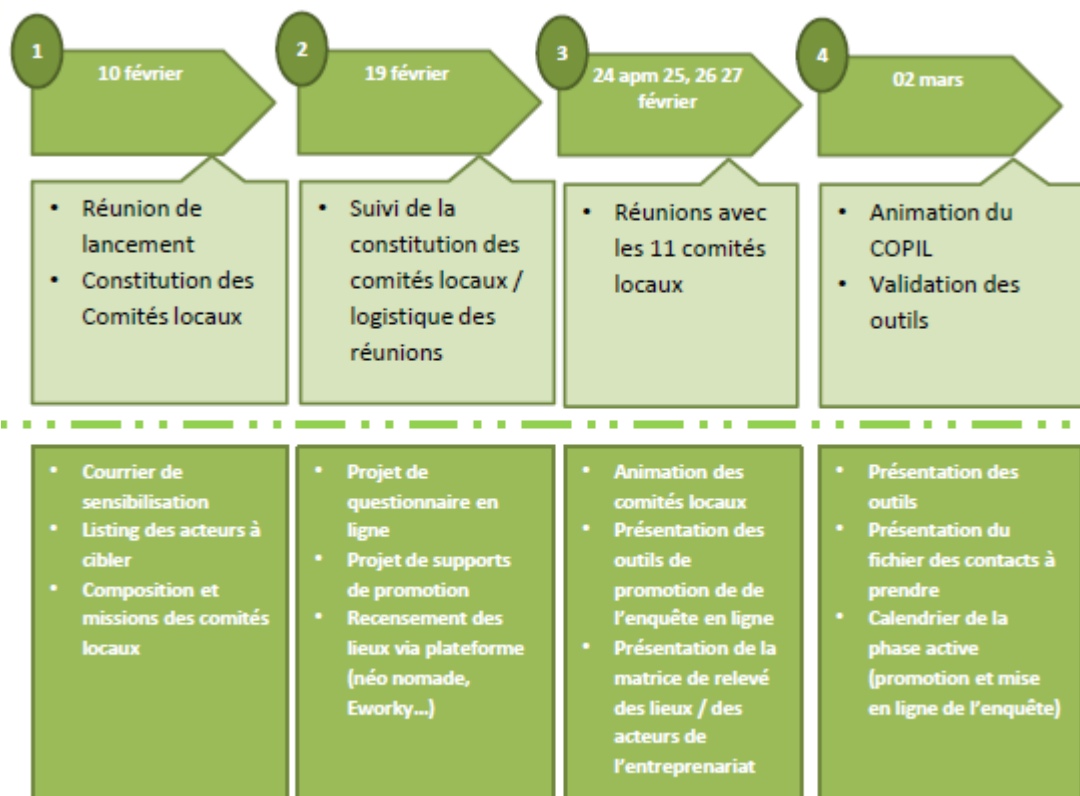
- La nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes ne reconnaît plus les Pays comme partenaires du fait des nouveaux EPCI qui se constituent et de la loi Notre.
- Fin des Contrats Auvergne +3° Génération en avril 2016

### *Etude Tiers lieux*

Le Contrat Auvergne +, 3<sup>o</sup> génération avait retenu la réalisation d'une étude visant à définir les lieux d'installation de Tiers lieux sur le territoire et de voir quelle organisation pouvait exister entre eux. Avec les EPCI, le Conseil d'administration, un cahier des charges a été défini. Une consultation a été faite afin de sélectionner le cabinet le mieux outillé pour intervenir sur le Pays.

Huit auditions ont été menées, et un cabinet a été retenu : **Relais Entreprises**.

La mission a été courte puisqu'elle a démarré début février et s'est terminée fin juin. Un travail important a été mené avec les EPCI pour définir les espaces qui seraient potentiellement possibles. Une classification a été opérée entre ceux qui rentrent immédiatement dans le circuit et d'autres qui pourraient intervenir courant 2017 voire 2018.



Sept lieux avaient été prévus initialement par les EPCI mais le degré de maturité n'a pas été le même sur tous les territoires. Ces espaces seront inscrits dans les futurs contrats que la région va leur proposer en substitution des contrats auvergne+.

### ***Schéma de développement touristique : Volet Pleine nature***

L'objectif sur 2016 est de définir une politique commune à l'échelle du territoire en termes d'organisation de la filière, de mutualisation de personnels, de formation, d'emplois et de promotion.

L'offre du territoire est suffisante et complémentaire si elle est globalisée à l'échelle du Pays. Il va falloir que les acteurs prennent conscience de la nécessité de travailler ensemble.

Le CREPS pourrait servir d'opérateur et de relais pour le Pays.

#### ***Etat d'avancement***

- Réunions de travail programmées cet été
- Articulation des initiatives privées entre elles
- Eviter les concurrences inutiles entre les territoires

### ***Schéma de service – Coordination santé***

Ainsi depuis le 1<sup>o</sup> janvier 2016 a été recruté une Coordinatrice Santé chargée de mettre en œuvre le Contrat Local d'Orientation Santé. Le contrat local de santé (CLS) s'envisage comme une déclinaison du projet régional de santé (PRS) sur le bassin intermédiaire de Vichy. Ce programme comportera un plan d'actions dans les champs de la promotion de la santé et de la prévention, de l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des parcours de santé des populations

Une actualisation du diagnostic a été faite. Des pistes de travail ont été présentées en juin 2016 à l'ARS, la Mutualité et au Pays.

Des thématiques prioritaires ont été définies. Elles feront l'objet de réunion de travail fin août et début septembre.

Des attentes fortes ont été pointées en termes de prévention pour les jeunes et les personnes âgées. Un travail important va être fait avec le CREPS de Bellerive et des acteurs du territoire (Club d'escrime et médecin à Saint Pourçain) pour des actions de prévention en lien avec l'activité physique.

### **Coordination de la Mission**

Suite à cette signature, et en 2016, **Marie JULIEN** a été recrutée, par la Mutualité Française, en tant que Coordinatrice Territoriale de Santé sur le Bassin Intermédiaire de Vichy afin de faire évoluer le CLSO en Contrat Local de Santé.

Elle est basée dans les locaux du Pays pour faciliter la logistique et la mise en réseaux avec les acteurs du Pays.

**Les thèmes choisis sont :**

#### **A. ACCES AUX SOINS**

- Exercices regroupés
- Médecins correspondant SAMU
- Transfert de compétences, mutualisation, délégation, mobilité

#### **B. PARCOURS**

- Personnes Agées
- AVC – maladies chroniques

#### **C. PREVENTION**

- Obésité, Jeunesse
- Activité physique
- Bucco-dentaire
- Santé environnement
- Jeunesse
- Santé mentale et addiction
- Alimentation

#### **D. POPULATIONS VULNERABLES**

- Accès aux soins des personnes en situation de précarité
- Handicap

#### **E. INNOVATION / EXPERIMENTATION**

- Télémédecine
- Système d'information en santé
- Dossier Médical Personnel

Jusqu'à la fin d'année, la coordinatrice de santé va rencontrer les futurs partenaires du CLS afin d'élaborer les fiches afférentes aux actions sur lesquelles ils travaillent et de pouvoir proposer un plan d'action début octobre.

Les premiers partenaires identifiés sont :

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Le CREPS
- Le Conseil départemental
- Centre Hospitalier de Vichy
- La Mutualité Sociale Agricole
- Fédération des Maisons Pluri professionnelles de Santé en Auvergne
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Les Centres sociaux du Pays Vichy-Auvergne
- Hôpital Cœur Bourbonnais
- Monsieur FERRANDON, Conseil sportif et de développement
- La MACIF

**La signature du CLS**, entre le Pays Vichy Auvergne, les EPCI, la Mutualité Française et l'Agence Régionale de Santé, est prévue pour **début 2017**. Le CLS se nourrit d'expériences déjà mises en place, de dispositifs qui fonctionnent, mais avec une possibilité **d'expérimentations**. Sur la base du Programme Régional de santé qui va être retravaillé pour 2018, des avenants pourront être ajoutés au CLS.

**Financement du CLS** : Les actions du CLS seront financées par des moyens de l'Agence Régionale de Santé, du programme LEADER, de la Mutualité, de la MSA, de la CPAM.

### ***Politique culturelle de Pays***

#### ***Volet évènementiel***

Appel à projets sur les projets culturels 2016, lancement en octobre de l'appel à projet à l'échelle du Pays sur la base du cahier des charges travaillé avec le service culturel de la Région en octobre 2015  
Etablissement d'une grille d'analyse pour sélectionner les dossiers.

Sélection des dossiers avec le Conseil culturel territorial (CCT) pour le volet évènementiel le 20 janvier 2016 :

Décision sur le choix des dossiers présentés à la Région par le CCT.

#### ***Volet opérationnel***

Deux réunions du Conseil culturel territorial ont été consacrées au volet opérationnel le 16 mars et le 27 avril 2016. Les porteurs de projets ont été accompagnés par le Directeur

L'ensemble des dossiers a été soumis **aux trois axes du schéma culturel**.

**Axe 1 Favoriser la structuration et la mise en réseau des acteurs locaux du territoire**

**Axe 2 Enclencher une dynamique culturelle avec et entre les territoires**

**Axe 3 : Mettre en place une politique de développement des publics**

L'examen des dossiers reçus a permis d'analyser **13 dossiers**.

Ces 13 dossiers représentent **une aide globale de 48 780 €** sollicités auprès du service culturel du conseil régional.

### **III) Programme Leader 2007-2013**

#### **Fin du programme « Eau et bien-être »**

L'année 2015 a été fortement agitée avec :

- **A) la clôture du programme Leader 2014-2020 :**

A la fin de l'année 2014, il restait une grosse enveloppe leader non versée (**près de 900 000€**). Cette enveloppe était due à des opérations qui devaient se terminer tardivement et aux dernières opérations soutenues afin de consommer le maximum d'enveloppe.

La mission confiée à l'équipe a été de se concentrer sur la résorption de cette enveloppe dans les délais fixés par la DRAF. Pour cela, l'équipe a dû faire un gros travail auprès des porteurs de projets pour qu'ils soldent leurs opérations et fournissent dans les temps tous les éléments administratifs et comptables pour engager et solder les dossiers en cours.

- **B) Candidature Leader 2014-2015**

Parallèlement, il a fallu continuer les réflexions pour la définition du plan de développement Leader et du Contrat Auvergne+. Ce travail s'est fait en bureau et en Conseil d'administration du Pays mais aussi avec le Conseil de développement et ses commissions de travail.

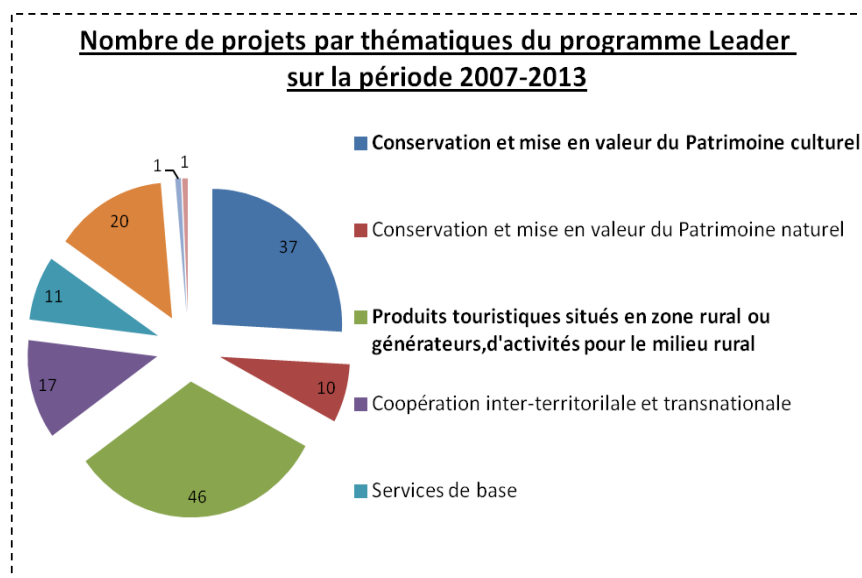
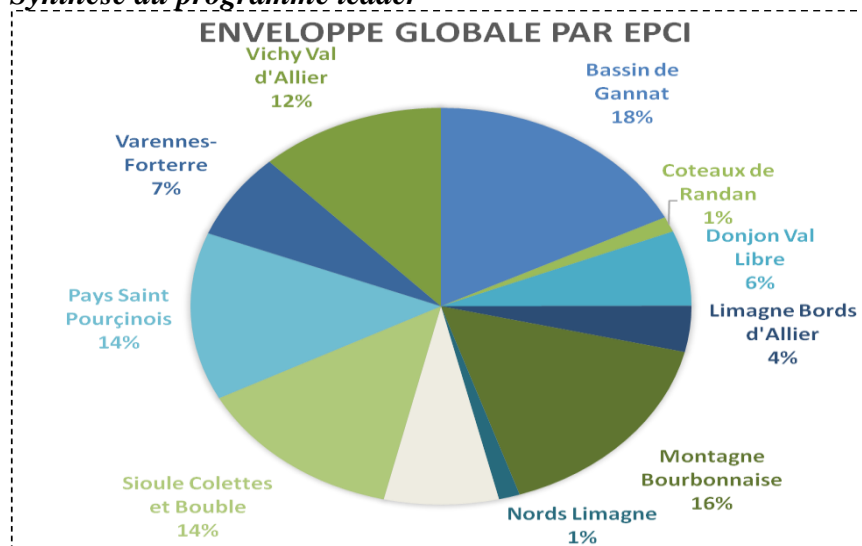
De nombreux aller-retour ont eu lieu avec la Région pour la définition de la stratégie, du Plan d'actions, des moyens consacrés à l'opération. Une présentation de la candidature LEADER a été faite en février à la Région devant un Comité d'experts.



L'année 2015 a été marquée par un engagement de toute l'équipe pour engager et solder tous les dossiers qui étaient en attente de paiement ou qui avaient été engagés en toute fin de programme (mars 2015 pour les derniers).

Il convient de souligner le taux de 3% des crédits non distribués de leader sur l'enveloppe globale avoisinant les 2 M€. Ces crédits correspondent aux derniers dossiers examinés qui ont eu des dépenses plus faibles ou avec des dépenses non retenues. Ces reliquats n'ont pu être réutilisés car arrivait la clôture du programme.

### Synthèse du programme leader



## **IV. Programme Leader 2014-2020 : « Urbain-Rural un duo gagnant »**

### **Depuis janvier 2016**

Les objectifs du programme visent :

- au développement du Pays,
- au renforcement identitaire,
- permettent des retombées pour tout ou partie du territoire
- de soutenir des initiatives structurantes pour le territoire

- renforcer l'innovation et les expérimentations

Le dossier de candidature s'est appuyé sur la même stratégie de développement déposée tant sur le Contrat Auvergne + 3<sup>e</sup> Génération et le programme Leader afin d'avoir une cohérence d'actions. L'année 2016 a été marquée par une longue période de transition entre l'ancien et le nouveau programme Leader.

Tout au long de l'année 2016, nous avons dû répondre à des nombreuses questions de la Région (autorité de gestion) et l'ASP (l'Agence des Services et des Paiements) en vue d'une signature prévue initialement, au plus tard, le 31 octobre, mais qui a été décalée. Les sujets d'échanges ont visé à valider :

- Les Fiches Actions du programme Leader
- Les Annexes de la Convention
- La Grille de sélection des dossiers.

### Dossiers déjà déposés :

De plus, durant l'année en cours, nous avons rencontré plus de 50 porteurs de projets dont nous avons accompagné une grande majorité :

- **18 dossiers** se trouvent déjà à la Région avec un Accusé/Réception
- **12 dossiers sont** en cours de montage et bientôt seront transférés aux services de la Région
- plus d'une dizaine ont été orientés vers d'autres fonds Européens (FEDER, FEADER, PO Massif Central).

La subvention Leader totale sollicitée s'élève à un peu plus **de 960 000 € sur les 4M€ d'enveloppe globale**.

A ce jour, nous attendons la signature de la Convention afin d'examiner les premiers dossiers lors d'un Comité de Programmation avant la fin de l'année. Pour rappel, il nous manque toujours les outils d'instruction (le programme OSIRIS).

### Volet coopération

Intégré dans presque toutes les actions du Pays, cette démarche vise à mobiliser nos partenaires roumains ou autres à participer à nos projets : enrichissement mutuel, échanges d'expériences, cofinancement d'opérations :

Le Pays est associé à des projets européens :

- **Réseau Balkans** : Depuis 2010, le Pays est pilote du réseau France-Balkans coopération décentralisée soutenue avec le Ministère des Affaires Etrangères.

En 2016, le Pays a été retenu par le Ministère des Affaires Etrangères dans le cadre d'une convention triennale pour la période 2016-2018 avec **une enveloppe globale de 180 000€**. Le Pays est chef de file d'une coopération décentralisée avec comme partenaires des communes, des départements, des agglomérations, des départements et une Région : la Normandie. De nombreuses associations françaises et européennes sont également partenaires : ALDA et AFCCRE.

Différentes actions ont été développées avec le réseau ALDA (agence des démocraties locales) basée dans les Balkans : **itinérance d'Albert Londres en juillet 2015 et juillet 2016 avec des jeunes français, jeunes allemands et jeunes des Balkans** : échanges de jeunes étudiants en journalisme d'Auvergne et des Balkans, des actions jeunesse autour des médias et TIC, des actions sur l'eau...

- **Le Pays a été associé dans différents projets transnationaux européens**
  - Projet REVE en lien avec 4 territoires Leader français et 1 roumain sur la déclinaison d'opérations liées à un PCET (éducteur dans le Beaujolais Vert, dans la Beauce, réalisation de climatbox, d'une exposition mais également de troupes théâtrales)
  - Projet ENPORT avec nos partenaires roumains sur les activités de pleine nature.